

Le Pin Maritime



Photo CRPF

Avec près de 83 000 ha en Pays de la Loire dont les trois quarts dans l'est du Maine et Loire et le sud-ouest de la Sarthe, les forêts de pin maritime sont très présentes dans le paysage ligérien. Elles couvrent environ 21 % de la surface forestière. Originaires des Landes de Gascogne, l'expansion de cette essence dans notre région s'est effectuée à partir du XVIII^{ème} siècle suite aux travaux de Louis François de Turbilly qui a introduit pour la première fois dans le Bugeois le «Pin de Bordeaux».

Comment le reconnaître ?

Le pin maritime (*Pinus pinaster*) est un résineux au fût flexueux qui peut atteindre 30 mètres de hauteur et un mètre de diamètre avec une cime étalée et peu compacte. Il a une longévité élevée. Dans la pratique sylvicole, il est exploité à partir de 45 à 50 ans.



Son tronc est recouvert d'une écorce très épaisse et profondément crevassée, de couleur brun violacé.



Les aiguilles, groupées par deux, longues de 10 à 20 cm, sont rigides et légèrement piquantes.

Les bourgeons sont gros et aigus, à écailles brunes.



La floraison du pin maritime a lieu en avril mai.

Les fruits sont des cônes faiblement pédonculés, gros, de 10 à 18 cm de long, brun luisant.

Ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas

Le pin maritime est une essence de pleine lumière qui demande une légère humidité de l'air et une pluviométrie d'au moins 600 mm/an. Il supporte la sécheresse estivale.

Il craint les gelées précoces et brutales, les grands froids prolongés. Dans le passé, de nombreux peuplements de pin maritime de la Sarthe et du Maine et Loire ont gelé au cours de deux hivers particulièrement rigoureux, le premier en 1879/1880 et le second en 1985/1986. Le gel a affecté surtout les reboisements installés par semis de graines d'origine «Portugal».

Assez frugal, le pin maritime croît sur des sols acides et pauvres.

Il accepte les sols à engorgement temporaire marqué bien qu'il préfère les sols profonds et bien drainés.

Par contre, il ne tolère pas le calcaire

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En vert, stations favorables au pin maritime

Ses ennemis

Les insectes :

- Les scolytes se développent sous l'écorce provoquant des mortalités. En cas d'attaque massive, la seule méthode préventive est la récolte rapide des arbres lorsque ceux-ci sont encore verts.
- L'hylobe est à craindre dans les jeunes plantations. En prévention, il est conseillé d'attendre deux ans avant toute replantation derrière un peuplement résineux et d'utiliser des plants traités en pépinière.
- La chenille processionnaire provoque des défeuillaisons, parfois totales. Cela entraîne des pertes de croissance et un affaiblissement de l'arbre. Cette chenille est urticante et allergène.
- La pyrale du tronc rend sensible les arbres au vent (casse des têtes).
- La mineuse des bourgeons provoquent des déformations de la tige.



Attaque d'hylobe sur jeune pin maritime.

Les champignons :

Fomès, armillaire, rouilles diverses, entraînent des dépérissements diffus ou par trouées dans les peuplements.

Le grand gibier : le pin maritime est peu sensible aux abrutissements et aux frotis des cervidés sauf en cas de densité élevée d'animaux.

Enfin le feu constitue un fléau redoutable auquel le pin maritime est particulièrement sensible

L'utilisation du bois

La production moyenne en volume d'une futaie de pin maritime peut osciller entre 6 et 10m³/ha/an. Le prix du bois dépend essentiellement de sa qualité.

C'est un bois à cœur rouge, assez sombre, le suintement de sa résine est caractéristique. Les usages sont variés. Contreplaqué, menuiserie, parquet, lambris, charpente, lamellé-collé sont des débouchés pour les bois de bonne qualité...

La fabrication de caisses et de palettes ou la trituration (papier, panneaux de fibres et de particules) permet d'utiliser les bois de moindre qualité.

A noter que jusqu'à la fin des années 1960, le Pin Maritime était cultivé pour sa résine (la gemme) qui servait à produire la colophane et la térébenthine.



36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

